



AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

RAPPORT D'ACTIVITES
DU COMITE D'AGGLOMÉRATION
2009

Agglomération de Fribourg
Boulevard de Pérolles 2
1700 Fribourg
026 347 21 00
www.agglo-fr.ch

Sommaire

I. Généralités sur les activités du Comité d'agglomération	2
1) Organisation générale du Comité	2
a) Constitution et organisation	2
b) Fonctionnement	3
2) Mise en place de la structure administrative de l'Agglomération	3
3) Principaux travaux du Comité	4
a) Messages	4
b) Contrats et convention	4
c) Préavis	5
II. Détail des travaux effectués par les dicastères	6
1) Dicastère de la présidence	6
2) Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité	6
a) Mobilité	6
b) Aménagement régional	7
3) Dicastère des finances et ressources humaines	8
a) Finances	8
b) Ressources humaines	9
4) Dicastère des promotions	9
Promotion économique	9
III. Site internet www.agglo-fr.ch	9

Annexes :

- 1) Organigramme du Comité d'agglomération
- 2) Aperçu sur l'ensemble des séances du Conseil d'agglomération
- 3) Informations générales sur l'administration de l'Agglomération

Rapport d'activités du Comité d'agglomération

Année 2009

Conformément aux Statuts de l'Agglomération adoptés le 1^{er} juin 2008¹, le Comité d'agglomération élabore un rapport d'activités qu'il remet au Conseil d'agglomération lors de l'approbation des comptes.

Pour cette première année complète d'exercice, le Comité s'était fixé trois principaux objectifs :

- a) La dissolution des structures intercommunales existantes et leur reprise par l'Agglomération ;
- b) La mise en place d'une structure administrative propre à l'Agglomération ;
- c) Le lancement des travaux de révision du plan directeur de l'Agglomération.

Le présent rapport d'activités est le premier établi par le Comité. Il comprend deux parties : une première partie informe sur les travaux effectués par le Comité dans son ensemble tandis qu'une deuxième partie détaille ces travaux dicastère par dicastère. A ces deux parties s'ajoutent plusieurs annexes.

I. Généralités sur les activités du Comité d'agglomération

1) Organisation générale du Comité

a) Constitution et organisation

Le Comité d'agglomération s'est constitué le 30 septembre 2008. Il se compose de douze membres. A l'exception de la Ville de Fribourg, chaque commune est représentée par un membre du Conseil communal. Il s'agit le plus souvent du syndic ou de la syndique de la commune :

- Berset Solange, Syndique de Belfaux
- Blanc Daniel, Syndic de Matran
- Bourgnicht Jean, Conseiller communal de Fribourg
- Clément Pierre-Alain, Syndic de Fribourg
- Genoud-Page Madeleine, Conseillère communale de Fribourg
- Helbling Jean-Pierre, Syndic de Marly
- Lambelet Albert, Syndic de Corminbeuf
- Piller Benoît, Syndic d'Avry
- Ramuz Michel, Syndic de Givisiez
- Schneuwly André, Conseiller communal de Düdingen
- Schneuwly René, Syndic de Granges-Paccot
- Schnyder Erika, Syndique de Villars-sur-Glâne

¹ Article 16 alinéa 1 let. e : [le conseil] décide du budget et approuve les comptes ainsi que le rapport d'activités du comité d'agglomération.

Pour cette période administrative (2008-2011), le Comité est présidé par M. René Schneuwly. La vice-présidence est assurée par Mme Erika Schnyder.

Le Comité s'est organisé en dicastères : le dicastère de la présidence, celui de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité, celui des finances et ressources humaines et celui des promotions².

b) Fonctionnement du Comité

Séances plénières ordinaires

En règle générale, le Comité se réunit tous les quinze jours en séance ordinaire. Au cours de ces séances de deux heures sont traités les objets préparés par les différents dicastères qui nécessitent une décision collégiale du Comité. En 2009, ces séances ont eu lieu les 15 janvier, 28 janvier, 12 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril, 23 avril, 14 mai, 4 juin, 18 juin, 9 juillet, 27 août, 17 septembre, 8 octobre, 5 novembre, 26 novembre et 10 décembre.

Séances plénières extraordinaires

Le Comité s'est également réuni les 17 janvier, 9 mai et 2 juillet 2009 pour des séances extraordinaires³. Ces séances extraordinaires ont été consacrées à des discussions stratégiques liées à la dissolution des associations de communes (Communauté urbaine des transports de l'agglomération de Fribourg (CUTAF), Coriolis Promotion) et entente intercommunale (Réseau économique de Fribourg et Région) existantes et à leur reprise par l'Agglomération ainsi qu'aux travaux préparatoires de lancement de la révision du Plan directeur de l'Agglomération.

Séances entre une délégation du Comité et le Conseil d'Etat ou ses directions

Une délégation du Comité a rencontré une délégation du Conseil d'Etat le 19 janvier 2009. Le Comité a abordé, à cette occasion, la thématique de la suite à donner aux travaux du Plan directeur de l'agglomération après la remise aux offices fédéraux du projet d'agglomération en décembre 2007 ainsi que celle d'une participation financière du canton à la mise en œuvre de l'Agglomération.

Les délégations ont convenu de se réunir régulièrement pour traiter d'objets particuliers en liaison notamment avec la révision du plan directeur de l'agglomération ou le projet d'agglomération de deuxième génération.

Parallèlement, le Comité a rencontré en délégation le Conseiller d'Etat, Directeur de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions ou encore le Conseiller d'Etat, Directeur de la Direction de l'économie et de l'emploi pour discuter d'objets plus spécifiques comme le contenu des préavis en matière d'aménagement du Comité ou encore le projet de halte ferroviaire de Saint-Léonard.

2) Mise en place de la structure administrative

Le Comité a consacré l'année 2009 à la mise en place de la structure administrative de l'Agglomération. Il a procédé en deux temps, la recherche de locaux adéquats et celle de personnel qualifié.

Recherche et équipement des locaux de l'administration

L'administration de l'Agglomération a emménagé une première fois⁴ entre décembre 2008 à l'Hôpital des Bourgeois, dans des locaux et loués équipés à la Ville de Fribourg. L'engagement à partir de l'été 2009 de nouveaux collaborateurs a amené le Comité à se mettre en quête de nouveaux locaux. Dans cette optique, le Comité avait retenu un ensemble de critères pour le choix de locaux administratifs adéquats. Ceux-ci étaient en lien avec la surface utile requise, la répartition de l'espace, le loyer ainsi que l'emplacement (commune membre de l'Agglomération, facilité d'accès, proximité des transports publics, proximité d'autres administrations).

En août 2009, l'ensemble des collaborateurs de l'administration quittaient les locaux de l'Hôpital des Bourgeois pour ceux du Bd de Pérolles 2 à Fribourg.

² Voir annexe 1 : organigramme du Comité.

³ Ces séances durent en moyenne quatre heures.

⁴ Jusqu'alors, le secrétariat de l'Agglomération et celui de la CUTAF se situaient dans les locaux de la Préfecture de la Sarine, Grand-Rue 51, à Fribourg.

Engagement du personnel

Après avoir établi les besoins en personnel de la nouvelle structure, le Comité a procédé à la mise au concours au printemps 2009 de cinq postes et à partir du 1^{er} juillet 2009 à l'engagement des collaborateurs⁵.

3) Principaux travaux du Comité

a) Messages

Le Comité prépare pour chaque séance plénière du législatif de l'Agglomération les messages en français et en allemand qu'il entend soumettre à ce dernier. Ces messages sont tous accessibles depuis le site internet de l'Agglomération.

En 2009, le Comité a ainsi élaboré cinq messages répartis de la façon suivante :

Séance du Conseil d'agglomération du 4 juin 2009 :

- Message N° 3 en vue de la ratification du contrat de prestations entre l'Agglomération de Fribourg et Fribourg Tourisme et Région ;
- Message N° 4 en vue de la ratification des contrats de prestations entre l'Agglomération de Fribourg et les communes de St. Ursen et Tafers ;
- Message N° 5 en vue de l'adoption des comptes 2008 de l'Agglomération de Fribourg

Séance du Conseil d'agglomération du 8 octobre 2009 :

- Message N° 6 en vue de la ratification du contrat de prestations entre l'Agglomération de Fribourg et la commune de Grolley ;
- Message N° 7 en vue de l'adoption du budget 2010 de l'Agglomération de Fribourg

Ces messages sont envoyés aux membres du Conseil d'agglomération en même temps que la convocation à la séance du Conseil, soit au minimum vingt jours avant la date de séance retenue.

b) Contrats et convention

Au cours de cette même année, le Comité a préparé puis conclu divers types de contrats.

Conformément à la loi sur les agglomérations et à ses Statuts, l'Agglomération peut fournir des prestations à des communes tiers ou à des associations. Les contrats de prestations passés en 2009 ont concerné les domaines de la promotion touristique et des transports publics. Ils lient l'Agglomération à une commune ou à une association de droit privé.

Promotion touristique

A la différence des autres domaines transférés lors de l'adoption des Statuts par les communes à l'entité régionale, l'Agglomération ne peut directement assumer l'exécution de la tâche de promotion touristique. Aussi a-t-elle mandaté l'association Fribourg Tourisme et Région dans ce but. Un contrat de prestations, valable pour les années 2010 et 2011, a été signé par le Comité le 27 mai 2009. Ce premier contrat de prestations définit notamment le montant de la subvention versée par l'Agglomération⁶ ainsi que les modalités d'utilisation de cette subvention. Il précise aussi la représentation⁷ de l'Agglomération au sein du Comité de Fribourg Tourisme et Région. Ce contrat a été ratifié par le Conseil d'agglomération le 4 juin 2009.

Transports publics

Après la dissolution de la CUTAF au 30 juin 2009, le Comité a préparé pour les deux anciennes communes membres de l'association dissoute, Tafers et St. Ursen, des contrats de prestations de transport public. Dans ces contrats, l'Agglomération fournissait à ces deux communes au second semestre 2009 les mêmes prestations que celles dont elles avaient bénéficié au premier semestre 2009 pour un montant identique.

⁵ Voir infra et annexe 3 : Informations générales sur l'administration de l'Agglomération

⁶ Cette subvention annuelle de CHF 590'000,- est versée au 28 février et au 31 août.

⁷ Lors de la séance du 4 juin, le Conseil d'agglomération a souhaité que la représentation de l'Agglomération au sein du Comité de Fribourg Tourisme et Région passe de deux à trois personnes.

Ces contrats ont été signés par le Comité le 19 mai 2009 puis ratifiés par le Conseil d'agglomération le 4 juin 2009⁸.

Par ailleurs, un contrat de prestations en matière de transport public a également été signé par le Comité et la commune de Grolley le 17 septembre 2009 et ratifié par le Conseil le 8 octobre 2009. Là aussi, il s'est agi de reconduire pour le second semestre 2009 les prestations fournies à la commune de Grolley⁹.

Promotion culturelle

L'association de communes Coriolis Promotion, qui s'occupait de la promotion des activités culturelles a été dissoute au 31 décembre 2009¹⁰. Le Comité a veillé à la transition entre l'association en voie de dissolution et l'Agglomération en déléguant notamment un de ses membres, responsable du dicastère des Promotions, au Comité de direction de Coriolis Promotion.

Le Comité a également discuté les termes d'une convention entre l'Agglomération et la Ville de Fribourg pour la part opérationnelle des activités de promotion culturelle exécutées par les collaborateurs de la Ville¹¹. Le Comité a souhaité que cette convention ne couvre que les années « transitoires » 2010 et 2011.

Enfin, dans la mesure où l'Agglomération s'engageait financièrement à soutenir les acteurs culturels pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2010, le Comité d'agglomération a signé, aux côtés des organes compétents de Coriolis Promotion, le 16 décembre 2009, les contrats de collaboration avec les acteurs culturels suivants :

Bénéficiaire	Somme totale en CHF
• Association Belluard Bollwerk International	140'000.00
• Festival de films de Fribourg	155'000.00
• Festival de Musiques Sacrées	85'000.00
• Fri-Art, Centre d'art de Fribourg	130'000.00
• Fri-Son	145'000.00
• La Spirale	115'000.00
• Opéra de Fribourg	60'000.00
• Théâtre des Osses	110'000.00
• Rencontres de folklore international	85'000.00
• Société des Concerts	70'000.00
Total	1'095'000.00

c) Préavis

Le Comité est amené à donner des préavis sur tous les projets qui lui sont transmis dans le cadre des procédures définies par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions¹². L'Agglomération en tant qu'organe régional est sollicitée par les services cantonaux pour des préavis techniques qui touchent le domaine de la mobilité¹³ et celui de l'aménagement du territoire. Il s'agit principalement de procédures d'examen préalable et final des plans d'aménagement local, des plans d'aménagement de détail ainsi que des demandes de permis de construire concernant des grands générateurs de trafic.

En 2009, le Comité a ainsi validé les préavis suivants :

Commune	Objet	Date
• Corminboeuf	Révision générale du PAL, examen final	23.04.2009
• Belfaux	Programme de révision du PAL	18.06.2009
• Avry	Révision générale du PAL, examen préalable	17.07.2009

⁸ Pour les détails sur ces contrats, voir infra II.

⁹ A la différence des communes de Tavers et de St. Ursen, la commune de Grolley n'a jamais été membre de la CUTAF.

¹⁰ La procédure de liquidation de l'association de communes est à ce jour encore pendante. Après l'approbation des comptes 2009, le dossier pourra être transmis au Conseil d'Etat.

¹¹ Les membres du Comité présents à ces séances stratégiques sont

¹¹ Mme Marie-Claire Mettraux et M. Markus Baumer sont employés par la Ville de Fribourg.

¹² Article 21 alinéa 2 let. h) des Statuts.

¹³ Pour rappel, la CUTAF était, elle, sollicitée, seulement sur des aspects de mobilité.

• Granges-Paccot	Révision générale du PAL, examen préalable	27.08.2009
• Düdingen	Richtplan Birch–See, Entwicklungskonzept	19.09.2009
• Fribourg	Modification et extension du PAD « Les Hauts de Schiffenen »	08.10.2009
• Corminboeuf	PAD « Centre Village », examen préalable	10.12.2009

A la demande du canton, le Comité, a également pris position sur « le projet d'arrêté fédéral sur l'étape de financement 2011-2014 du programme en faveur du trafic d'agglomération ». Il a validé et transmis ce document le 5 mars 2009.

II. Détail des travaux effectués par les dicastères

1) Dicastère de la présidence (présidence)

En 2009, le dicastère s'est notamment réuni les 15 janvier, 19 janvier, 17 avril, 23 avril, 19 septembre, 28 septembre, 7 octobre, 12 octobre, 17 novembre et 20 novembre.

Chaque dicastère se réunit avant la séance plénière du Comité pour préparer les objets qu'il entend soumettre au plenum. Ces informations et dossiers sont ensuite transmis au dicastère de la présidence qui fixe concrètement l'ordre du jour de la séance du Comité et le transmet électroniquement aux membres du Comité.

Le dicastère de la présidence traite aussi des objets à caractère juridique. Il a préparé le règlement de fonctionnement du Comité qui a été validé en décembre 2008, analysé les documents remis dans le cadre des procédures de dissolution de la CUTAF et du Réseau économique.

Ce dicastère est également en charge des questions de communication et a travaillé à un concept de communication pour l'Agglomération de Fribourg¹⁴.

2) Dicastère de l'aménagement, de l'environnement et de la mobilité (DAEM)

En 2009, le DAEM s'est réuni les 9 janvier, 28 janvier, 2 mars, 11 mars, 26 mars, 7 avril, 5 mai, 28 mai, 23 juin, 16 juillet, 20 août, 14 septembre, 29 septembre, 29 octobre, 10 novembre et 1 décembre.

Une représentation du dicastère était également présente lors des séances de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) qui ont eu lieu les 21 janvier, 9 février, 31 mars, 14 mai, 29 juin, 1^{er} octobre et 19 novembre. Cette commission qui est une commission consultative, habilitée à faire des propositions au Comité en matière de mobilité et d'aménagement, constitue aussi une plate-forme d'échanges entre les conseillers communaux en charge de l'aménagement dans leur commune.

De même, le dicastère a délégué aux séances de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement (CAME) un ou plusieurs de ses membres. Ils y ont présenté lors des séances des 26 mars, 14 mai et 23 septembre les messages préparés par le Comité en matière de transport public ou informé sur les travaux menés par le dicastère.

a) Mobilité

Dissolution de la CUTAF

Dès janvier 2009, le Comité d'agglomération a préparé la dissolution de la CUTAF. Son objectif était une reprise effective de la mobilité à la fin du premier semestre 2009¹⁵. Dans cette optique, il a informé le Comité de direction de la CUTAF et les Conseils communaux des communes membres de l'association. Quant à la procédure de dissolution, elle a été définie en collaboration avec les services cantonaux¹⁶.

¹⁴ Ce concept a été discuté et validé en janvier 2010.

¹⁵ Dans la pratique, le secrétariat de l'Agglomération (soit 1,4 EPT) a assumé au départ de l'administrateur de la CUTAF fin 2008 le travail courant de l'association et la dissolution de cette dernière. Voir annexe 3 la liste des collaborateurs de l'Agglomération.

¹⁶ Il s'est agi principalement du Service des communes et du Service des transports et de l'énergie.

La séance de dissolution de l'association de communes s'est déroulée le 29 avril 2009. L'entrée en vigueur de la dissolution a été fixée au 30 juin 2009.

Ainsi, au 1^{er} juillet 2009, l'Agglomération ayant repris les droits et obligations de la CUTAF, gère non seulement les questions de mobilité mais aussi toutes les questions liées à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement¹⁷.

Prestations des TPF pour l'année de l'horaire 2010

En date du 3 mars 2009, les TPF transmettaient à la CUTAF, respectivement à l'Agglomération l'offre du trafic d'agglomération pour l'année de l'horaire 2010. Cette offre s'élevait à CHF 21'259'725.- Une offre révisée de CHF 20'200'000 a ensuite été faite au Comité. Le 8 octobre 2009, le Conseil d'agglomération acceptait un budget pour la partie transports d'un montant de CHF 20'120'000.-. Le Comité a poursuivi les négociations pour l'offre de transports 2010 et a, en date du 14 janvier 2010, arrêté avec les TPF l'offre du trafic d'agglomération 2010 à CHF 20'170'000.-.

Par ailleurs, un groupe stratégique composé d'une délégation du Comité d'agglomération¹⁸ et de membres du Conseil d'administration ainsi que de la direction des TPF a convenu d'organiser des rencontres régulières dans le but de favoriser les échanges entre l'Agglomération en tant que commanditaire et la société des TPF prestataire de transports publics. C'est dans ce même contexte qu'ont démarré à l'automne 2010 les travaux d'élaboration d'un contrat-cadre.

Prestations de transport public entre l'Agglomération et les communes de St. Ursen, Tafers et Grolley

En 2009, l'Agglomération a fourni à des communes non-membres les prestations de transport public suivantes :

- St. Ursen : 5 paires de courses supplémentaires journalières et 4 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 54'356.20.-.
- Tafers : 3 paires de courses supplémentaires journalières et 4 paires de courses supplémentaires les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit (ligne Agglo Est) pour un montant de CHF 93'042.90.-.
- Grolley : prolongement de la ligne de bus circulaire urbaine TPF dite Agglo Nord les nuits des vendredis / samedis et des samedis / dimanches à raison de 2 paires de courses par nuit, de et jusqu'à la gare de Grolley pour un montant de CHF 4000.-.

Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2009

Dans le cadre de la semaine de la mobilité consacrée en 2009 à la « mobilité et à la durabilité », l'Agglomération a organisé une sortie à vélo reliant Marly à Düringen, le samedi 19 septembre 2009. Différents intervenants ont présenté les enjeux des pôles d'urbanisation traversés en matière d'aménagement du territoire et de mobilité. Une brochure¹⁹ sur les différents moyens de transport dans l'Agglomération et leur impact sur l'environnement a été distribuée aux participants de la manifestation.

b) Aménagement régional

Plan directeur de l'Agglomération de Fribourg

Après son adoption le 27 novembre 2008 par le Conseil, le Comité a transmis au Conseil d'Etat le plan directeur de l'Agglomération. Le Conseil d'Etat a approuvé ce plan le 30 juin 2009. Il est depuis en vigueur. Le Comité a tenu compte des remarques critiques émises par plusieurs membres du Conseil sur le chapitre de la mobilité douce lors de l'adoption du plan directeur et a décidé à l'automne 2009 de faire procéder à l'élaboration d'un concept de mobilité douce pour l'ensemble de l'Agglomération. Il prévoit de disposer

¹⁷La procédure de liquidation de l'association de communes est à ce jour encore pendante. Après l'approbation des comptes 2009, le dossier pourra être transmis au Conseil d'Etat.

¹⁸ Les membres du Comité présents à ces séances stratégiques sont le Président du Comité, M. René Schneuwly ainsi que MM. Benoît Piller et Michel Ramuz responsables de la mobilité au DAEM. En 2009, ces séances stratégiques ont eu lieu les 4 août, 8 septembre, 6 octobre, 9 novembre et 17 novembre.

¹⁹ Cette brochure était également accessible depuis le site internet de l'Agglomération.

avant l'été 2010 de ce concept et d'un diagnostic commune par commune indiquant les points faibles en matière de mobilité douce.

Ateliers des 9 octobre et 5 novembre 2009

Lors des ateliers des 9 octobre et 5 novembre 2009, le Comité ainsi que les membres de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM) ont défini des objectifs en matière de développement pour l'Agglomération. Ils ont également précisé les principaux points d'action et formulé des mesures générales en vue de l'élaboration du projet d'agglomération de deuxième génération.

Ces ateliers²⁰ servent également de base aux travaux de révision du plan directeur et constituant, pour la Confédération, le point de départ officiel des travaux de lancement du projet d'agglomération de deuxième génération.

Cartographie des communes membres de l'agglomération

L'Agglomération a mandaté le service du cadastre de la Ville de Fribourg pour réaliser différentes cartes dont elle aura besoin pour les travaux de révision du PDA et d'élaboration du projet d'agglomération de deuxième génération.

Il s'agit des cartes suivantes :

- carte de l'Agglomération au 1 :25'000
- cartes des dix communes de l'Agglomération au 1 :5'000
- l'ortho-photo 2009 de l'Agglomération.

Ces cartes seront prochainement également mises à disposition des communes.

3) Dicastère des finances et ressources humaines (DFRH)

En 2009, le DFRH s'est réuni aux dates suivantes : 13 janvier, 6 février, 12 mars, 26 mars, 29 avril, 27 mai, 12 mai, 1 juillet, 3 juillet, 8 juillet, 17 août, 2 septembre, 7 septembre, 28 septembre, 7 octobre, 15 octobre, 2 novembre, 18 novembre et 30 novembre.

Une représentation du dicastère était également présente lors des séances de la Commission financière des 28 janvier, 29 avril (présentation des comptes), 27 mai, 8 juillet (information sur la demande d'approbation d'une dépense urgente et imprévisible de CHF 124'697.60), 26 août, 2 septembre et 21 septembre (présentation du budget 2010 et du message correspondant).

a) Finances

Préparation des comptes 2008 de l'Agglomération

Le DFRH a assuré la préparation des comptes de l'année 2008. Cet exercice s'est successivement déroulé sous les régimes de l'Assemblée constitutive (janvier à septembre) et de l'Agglomération constituée (octobre 2008 à décembre 2008). Le dicastère a, par conséquent, élaboré une présentation des comptes pour l'ensemble de l'année sur la base du budget adopté par l'Assemblée constitutive le 22 novembre 2007. La révision des comptes a été entreprise par la société fiduciaire Bourquin frères et Béran SA. Les comptes ont été validés par le Comité en date du 9 mai 2009, puis approuvés par le Conseil d'agglomération le 4 juin 2009.

Avec un total de charges s'élevant à CHF 450'878.70 et de recettes à CHF 467'739.70, les comptes 2008 ont dégagé un bénéfice de CHF 16'861.00. Ce bénéfice a permis de couvrir une perte reportée de l'année 2007. Au 31 décembre 2008, la fortune de l'Agglomération était de CHF 9'347.65.

Préparation du budget 2010 de l'Agglomération

En date du 22 janvier 2009, le DFRH a transmis à la Commission financière un document simulant, sous l'angle budgétaire, la reprise par l'Agglomération des entités appelées à être dissoutes dans l'année. Ce document y intégrait notamment les différents budgets des associations de communes (Communauté urbaine des transports de l'agglomération fribourgeoise, Coriolis Promotion) et entente existantes (Réseau économique de Fribourg et Région). Il devait servir d'outil de travail pour l'élaboration des budgets à venir.

²⁰ Une synthèse de ces ateliers est accessible depuis le site internet de l'Agglomération.

Dans le courant de l'année 2009, le dicastère a ensuite pris en charge l'élaboration du budget 2010 de l'Agglomération. Pour la première fois, ce budget incluait les domaines d'activités de la promotion économique et de l'aménagement régional. Ce document a été validé par le Comité d'Agglomération le 27 août 2009. Le Conseil a ensuite approuvé ce budget le 8 octobre 2009.

b) Ressources humaines

Préparation des cahiers des charges des collaborateurs de l'Agglomération, mise au concours des postes et engagements

Le DFRH a élaboré un projet de structure organisationnelle pour l'Agglomération, incluant une projection des besoins en personnel et une évaluation des coûts salariaux correspondants. Il a également préparé le cahier des charges des postes à pourvoir suivants:

- Directeur/trice administratif/ve à 100% ;
- Collaborateur-trice scientifique à 50% pour l'aménagement ;
- Collaborateur-trice scientifique à 50% pour la mobilité ;
- Collaborateur-trice administratif-ve à 50% pour le secrétariat ;
- Collaborateur-trice administratif-ve à 50% pour la comptabilité.

Le DFRH en collaboration avec les dicastères concernés a ensuite analysé les 8 et 9 avril les dossiers de candidature parvenus (80 offres d'emplois pour les postes administratifs, 20 pour les postes scientifiques et une dizaine pour le poste de direction). Des entretiens ont eu lieu avec une sélection de candidats entre le 23 et le 30 avril. Les collaborateurs/trices ont finalement été engagés à partir du 1er juillet 2009.

4) Dicastère des Promotions (DP)

Le Comité a choisi de regrouper dans un seul et même dicastère toutes les tâches de l'Agglomération liées à la promotion. Il souhaitait ainsi utiliser et développer au mieux les synergies entre les trois domaines d'activités que sont la promotion économique, la promotion des activités culturelles²¹ et la promotion touristique²².

En 2009, le DP s'est réuni les 23 février, 3 mars, 26 mars, 31 mars, 30 avril, 7 mai, 28 mai, 1 juin, 11 juin, 23 juin, 5 juillet, 6 août, 2 septembre, 10 septembre, 30 octobre, 6 novembre, 13 novembre, 30 novembre, 1^{er} décembre et 15 décembre.

Promotion économique

Après la dissolution du Réseau économique de Fribourg et Région au 30 septembre 2009, le dicastère des Promotions a tenu cinq²³ séances consacrées à la promotion économique et à ses objectifs. Il a, dans ce cadre, procédé au dépouillement des questionnaires envoyés en août 2009 aux communes sur les apports de la promotion économique et sur les attentes de ces dernières. Un document de synthèse a également été élaboré.

III. Site internet : www.agglo-fr.ch

Un site internet bilingue a été mis en place au 1^{er} octobre 2009. Ce site est régulièrement mis à jour. Certaines de ses pages sont actuellement encore en cours de construction. Il donne des informations détaillées sur les domaines d'activités de l'Agglomération ainsi que sur les travaux menés par ses différents organes.

²¹ Voir supra, I.

²² Ibidem.

²³ Entre les 30 octobre et 15 décembre.

Tous les documents envoyés aux membres du Conseil d'agglomération à l'occasion des séances plénières sont téléchargeables depuis le site internet.

The screenshot shows the website for AGGLO (Agglomération de Fribourg). At the top left is the logo with the text 'AGGLO FRIBOURG - FREIBURG'. To the right are icons for 'NEWS', language selection 'FR- DE', a printer icon, and a search bar. Below the logo is a navigation menu with three items: 'DOMAINES D'ACTIVITÉS' (highlighted), 'FINANCES', and 'DOCUMENTATION'. On the left side, there is a vertical menu with links: 'L'AGGLO EN BREF', 'LES ORGANES DE L'AGGLO', 'ADMINISTRATION', 'CONTACT', 'LIENS', and a list of member municipalities: 'AVRY', 'BELFAUX', 'CORMINBOEUF', 'DÜDINGEN', 'FRIBOURG', 'GIVISIEZ', 'GRANGES-PACCOT', 'MARLY', 'MATRAN', and 'VILLARS-SUR-GLÂNE'. At the bottom left, contact information is provided: 'Agglomération de Fribourg', 'Agglomeration Freiburg', 'Boulevard de Pérolles 2', '1700 Fribourg', and '026 347 21 00'. The main content area is titled 'Domaines d'activités' and contains two paragraphs of text. The first paragraph states that the agglomeration plans, coordinates, and implements projects of regional interest that individual municipalities could not do alone, with domains including regional planning, mobility, environmental protection, and economic, tourism, and cultural promotion. The second paragraph notes that assigning new tasks to the agglomeration requires a popular vote, and all member municipalities must accept the transfer of these tasks. To the right of the text is a circular diagram with six segments: 'MOBILITÉ' (orange), 'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE' (green), 'PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT' (grey), 'PROMOTION TOURISTIQUE' (red), 'PROMOTION CULTURELLE' (blue), and 'PROMOTION ÉCONOMIQUE' (light green).

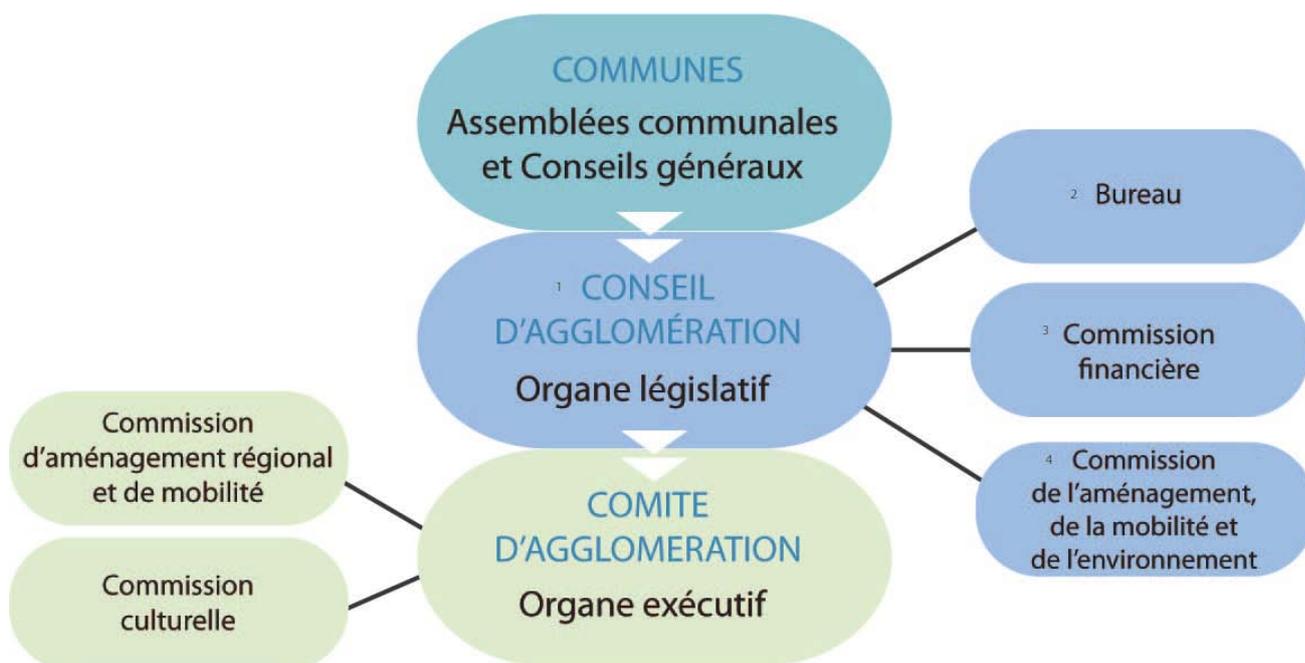
Statistiques sur l'utilisation du site internet :

2009	du	au	Nombre de visiteurs différents	Nombre de visites	Nombre de pages consultées
Septembre	28	30	32	42	142
Octobre	1	31	307	693	14908
Novembre	1	30	398	734	4159
Décembre	1	31	325	526	2403

Annexe 1 : Organigramme du Comité d'agglomération

<p>DICASTÈRE</p> <p>PRESIDENCE</p> <p>(présidence)</p>	<p>DICASTÈRE</p> <p>FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</p> <p>(DF&RH)</p>	<p>DICASTÈRE</p> <p>PROMOTIONS ECONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTURELLE</p> <p>(DP)</p>	<p>DICASTÈRE</p> <p>AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT ET MOBILITE</p> <p>(DAEM)</p>
<p>PRESIDENT : M. René Schneuwly VICE-PRESIDENTE : Mme Erika Schnyder</p>	<p>Mme Solange Berset Mme Madeleine Genoud-Page M. Albert Lambelet</p>	<p>M. Daniel Blanc M. Pierre-Alain Clément M. Jean-Pierre Helbling</p>	<p>M. Jean Bourgknecht M. Benoît Piller M. André Schneuwly M. Michel Ramuz</p>
<p>Affaires internes</p> <p>Conseil</p> <p>Commissions</p> <p>Relations publiques</p> <p>Relations avec les communes</p>	<p>Comptabilité</p> <p>Budgets</p> <p>Affaires du personnel</p> <p>Informatique</p>	<p>Promotion économique</p> <p>Relations avec les entreprises</p> <p>Relations avec la promotion économique cantonale</p> <p>Commission culturelle</p> <p>Promotion de la culture</p> <p>Relations avec les organismes culturels</p> <p>Promotion touristique</p>	<p>Aménagement territoire</p> <p>Gestion Plan directeur d'aménagement régional de l'agglomération</p> <p>Conception directrice</p> <p>Densification</p> <p>Mesures de protection de l'environnement</p> <p>Transports (Extension des transports aux autres communes)</p> <p>Mobilité douce</p>

Annexe 2 : Aperçu sur l'ensemble des séances du Conseil d'agglomération



¹ Le Conseil d'agglomération s'est réuni, en séance plénière, à deux reprises les 4 juin et 8 octobre 2009. M. John Clerc a été élu Président du Conseil d'agglomération le 8 octobre 2008. Mme Ursula Eggelhöfer-Brügger lui a succédé le 8 octobre 2009.

² Le Bureau du Conseil d'agglomération s'est réuni à 3 reprises les 17 février, 15 mai et 15 septembre 2009. Il est présidé par le Président ou la Présidente du Conseil d'agglomération en exercice.

³ La Commission Financière s'est réunie à sept reprises les 28 janvier, 29 avril, 27 mai, 8 juillet, 26 août, 2 septembre et 21 septembre 2009. Elle est présidée par M. Roland Berset.

⁴ La Commission Aménagement, Mobilité et Environnement (CAME) s'est réunie à 4 reprises les 29 janvier, 26 mars, 14 mai, 23 septembre 2009. Elle est présidée par M. Christoph Allenspach.

En 2009, Mme Anne-Lise Meyer-Glauser de Villars-sur-Glâne a démissionné du Conseil d'agglomération. Elle a été remplacée par M. Nicolas Bapst.

La liste exhaustive des membres des différents organes de l'Agglomération est accessible depuis son site internet.

Annexe 3 : Informations générales sur l'administration de l'Agglomération



L'administration de l'Agglomération se situe Bd de Pérolles 2, à Fribourg.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Liste des collaborateurs de l'Agglomération en 2009 :

- Grégoire Cantin, Collaborateur scientifique à temps partiel, jusqu'au 31 août ;
- Florence Cauhépé, Collaboratrice scientifique, promotion économique, à temps partiel depuis le 1^{er} octobre ;
- Daniela Gaspoz-Fleiner, Collaboratrice scientifique, aménagement, à temps partiel depuis le 1^{er} juillet ;
- Caroline Gribi, Collaboratrice administrative, secrétariat, à temps partiel depuis le 1^{er} juillet ;
- Samuel Magnin, Collaborateur administratif à temps partiel du 1^{er} juillet au 30 novembre ;
- Corinne Margalhan-Ferrat, Collaboratrice scientifique jusqu'au 30 juin, puis Directrice administrative depuis le 1^{er} juillet ;
- Anne-Aymone Richard, Collaboratrice scientifique, mobilité, à temps partiel depuis le 1^{er} août ;
- Jean-Noël Tercier, Collaborateur administratif, promotion économique, à temps partiel depuis le 1^{er} octobre.